



Communiqué de presse de Fauna.vs du 14 mars 2019

Rapaces électrocutés : fauna.vs lance une pétition pour que les réseaux électriques valaisans soient enfin assainis

Après des années de tractations avec les autorités, et à la suite de la récente électrocution d'un rarissime hibou grand-duc à St-Léonard, fauna.vs (Société valaisanne de biologie de la faune) lance une pétition pour que les pylônes électriques qui tuent les grands rapaces en Valais soient enfin assainis. Cette pétition est destinée tant au Gouvernement valaisan qu'aux compagnies électriques et aux entreprises ferroviaires.

Si la section de la ligne d'alimentation électrique responsable de l'électrocution du grand-duc de St-Léonard à fin janvier 2019 a entretemps été mise hors service par les CFF, le problème n'est de loin pas encore résolu. Raphaël Arlettaz, membre du comité de fauna.vs et professeur à l'Université de Berne, a investigué l'ensemble de la ligne CFF du Simplon dans la vallée du Rhône: «entre Villeneuve VD et Brigue, j'ai recensé 246 pylônes dit „lyres“, semblables à celui qui a tué le hibou de St-Léonard, représentant donc autant de pièges mortels pour les grands rapaces». Ces 246 pylônes se rajoutent aux 1500 recensés jusqu'ici par l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse au sein des réseaux de distribution d'électricité à moyenne tension qui jalonnent le territoire cantonal.

Seule une dizaine de couples de hiboux grands-ducs nichent bon an mal an en Valais. Les deux partenaires du couple qui s'était installé dans les années 1980 dans les gorges de La Lienne à St-Léonard avaient été retrouvés morts électrocutés dix ans plus tard, en 1996. Depuis, plus aucun signe de présence sur ce site, jusqu'à cet hiver, lorsque les ornithologues ont confirmé le retour d'un couple, après 22 ans d'absence. Ils allaient vite déchanter: le mâle se faisait électrocuter quelques semaines plus tard... Un destin tragique qui se rajoute à la très longue liste de grands-ducs électrocutés en Valais. Selon les recherches menées par l'Université de Berne, l'électrocution est le facteur de mortalité numéro 1 des grands-ducs valaisans: des dizaines d'entre eux ont en effet été marqués au moyen de balises satellitaires, ce qui a permis d'identifier la cause de leur mort. Des mesures d'assainissement pourtant relativement simples à mettre en oeuvre permettraient d'éviter cette hécatombe.

L'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques (OLEI, 1994) stipule que «si les conditions locales l'exigent, on équipera les supports de dispositifs propres à éviter que des oiseaux ne provoquent des mises à la terre ou des courts-circuits». Le Plan d'action biodiversité de la Confédération (2017) prévoit d'ailleurs un assainissement des pylônes électriques dangereux des lignes ferroviaires des CFF et des autres compagnies. Cela fait 15 ans que l'on discute avec les responsables de la mise en oeuvre de mesures concrètes, mesures qui tardent malheureusement à être appliquées en Valais. Il y a bien eu des efforts d'assainissement dans la région du Coude du Rhône: des lignes à moyenne tension ont ainsi été enterrées tandis que des gaines isolantes ont

été posées sur quelques pylônes problématiques. Il est maintenant temps de passer à la vitesse supérieure et d'assainir l'ensemble des pylônes présentant un danger mortel d'électrocution. La majorité d'entre eux a déjà été inventoriée par les ornithologues et l'information mise à disposition tant des autorités que des entreprises électriques.

Pour fauna.vs, le temps n'est plus à la discussion, mais à l'action. «Nous exigeons tout simplement la mise en oeuvre des dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les lignes électriques et du Plan d'action biodiversité Suisse», s'exclame Brigitte Wolf, présidente de Fauna.vs. «L'assainissement des pylônes dangereux se justifie aussi du point de vue économique: pour les entreprises il est moins cher de neutraliser les structures tueuses que de subir les coûts répétés des mises hors service de lignes suite à un court-circuit». Avec cette pétition, fauna.vs souhaite exercer la pression nécessaire pour que les entreprises publiques et privées concernées ainsi que les dirigeants étatiques mettent rapidement sur les rails un programme d'assainissement des réseaux électriques cantonaux. Avec l'espoir que d'ici cinq ans plus aucun grand-duc valaisan ne meure électrocuté!

Cette pétition peut être signée en ligne sur www.fauna-vs.ch. On peut également commander des cartes de récolte de signatures à fauna.vs@bluewin.ch.

Contact:

Prof. Dr. Raphaël Arlettaz, raphael.arlettaz@bluewin.ch, Tel. 079 637 51 76

Brigitte Wolf, b.wolf@bluewin.ch, Tel. 079 456 95 54

Annexe:

Pétition visant à assainir tous les pylônes électriques qui déciment les rapaces